ANNEXE 4

MRC de PORTNEUF

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Les grandes affectations du territoire

Carte 5.1-B
MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Affectation du territoire

- 🟥 URBAINE
- ■ RÉSIDENTIELLE RURALE
- ■ INDUSTRIELLE
- ▨ ZONE TAMPON (Parc industriel à grand gabarit)

AGRICOLE

- ■ DYNAMIQUE
- ■ VIABLE 10 ha
- ■ VIABLE 5 ha
- 🟧 ÎLOT DÉSTRUCTURÉ
- 🟧 À VOCATION PARTICULIÈRE
- ■ CONSERVATION
- ⬚ LIMITE DU PÉRIMÈTRE URBAIN
- 1 NUMÉRO DE L'ÎLOT DÉSTRUCTURÉ

MRC de PORTNEUF
Mars 2019

0 500 1 000 m
N
SAINT-ALBAN
SAINT-GILBERT
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES
PORTNEUF
SAINT-CASIMIR
MRC DES CHENAUX
Fleuve Saint-Laurent
Agricole viable 10 ha
Agricole viable 5 ha
Agricole dynamique
Canadien Pacifique
Canadien National
40
138
363
8
6
9
5
7
69
îlot déstructuré no 8
Limite de l'îlot
îlot déstructuré no 6
Limite de l'îlot
îlot déstructuré no 69
Limite de l'îlot
Autoroute Félix-Leclerc Ouest
Autoroute Félix-Leclerc Est
Route Delorme
Chemin du Roy
Chemin du Faubourg
îlot déstructuré no 9
Limite de l'îlot
îlot déstructuré no 5
Limite de l'îlot
îlot déstructuré no 7
Ancienne limite de l'îlot
Limite de l'îlot
0 100 200 m
Fleuve Saint-Laurent